

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
DU 27 OCTOBRE 2010

COMPTE RENDU

DATE DE CONVOCATION
18 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix
le VINGT SEPT OCTOBRE à vingt heures trente
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger SERVER, Maire.

DATE D'AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :
8 novembre 2010

Étaient présents :

MM. Pascal LELIEVRE, René TROTTIER, Mme Myriam LAMBERT Adjoint, Mmes
Françoise DENIAU, Brigitte BRUNEAU, Patricia LAVALLIERE, Christelle PANIER, Laure
ROUSSEAU, MM. Didier CHEVREUIL, Daniel BARBER, Jean-Pierre LECOQ, Christian de
GRANDMAISON,
Formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 15
PRESENTS 13
VOTANTS 15

Absent excusé :

MM. François FILLON, RP Patrick HALA

Procuration :

M. François FILLON donne procuration à M. Roger SERVER
M. RP Patrick HALA donne procuration à M Pascal LELIEVRE

Secrétaire de séance : Mme Christelle PANIER

ORDRE DU JOUR

- 1 - Compte-rendu du conseil du 27 septembre 2010
- 2 - Choix de l'architecte pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes
- 3 - Affaires diverses :
 - Acquisition de cavurnes pour le cimetière
 - Obtention de la 2^{ème} fleur au Jury Régional des Villes et Villages Fleuris

1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2010 -

Le compte-rendu du conseil du 27 septembre 2010 n'appelle aucune remarque et est approuvé.

2 - CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil leur délibération en date du 27 septembre 2010 décidant de procéder à la consultation d'architectes pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle des fêtes.

La commission d'appel d'offres, réunie le lundi 25 octobre 2010 à 16 h, propose de retenir l'offre mieux disante de : Groupement ARCHIBAT Sablé (Alexandre DUJON) et BET E.C.S. Ingénierie Le Mans.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre mieux disante de :

Groupement ARCHIBAT Sablé (Alexandre DUJON) et BET E.C.S. Ingénierie Le Mans pour un montant d'honoraires de : 59 610 € :

- Tranche ferme : 5 900 € avec un délai de 4 semaines
- Tranche conditionnelle 1 : 8.20 % avec un délai de 12 semaines.
- Tranche conditionnelle 2 : 8.20 % avec un délai de 12 semaines.

et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de ce marché de maîtrise d'œuvre.

3 - AFFAIRES DIVERSES -

3-1 - ACQUISITION DE CAVURNES POUR LE CIMETIERE DE SOLESMES

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il ne reste plus qu'un emplacement de libre sur les 5 au total au columbarium du cimetière de Solesmes. Il propose en conséquence au Conseil de compléter ce columbarium par des cavurnes qui seraient installées au sol de part et d'autre du columbarium.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la S.A.R.L. B. Normand à Meslay du Maine moyennant la somme de 1 820.36 € TTC pour la fourniture et la pose de 10 cavurnes au cimetière de Solesmes.

Cette dépense figurera au Budget Primitif 2011 en investissement.

3-2 - OBTENTION DE LA 2^{me} FLEUR AU JURY RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une délégation de Solesmes composée de Jean-Pierre Lecoq, Patricia Robuchon et Daniel Leroy s'est rendue le 16 octobre dernier à Laval pour la remise des prix régionaux des villes et villages fleuris.

C'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire fait part au Conseil que Solesmes a obtenu une deuxième fleur.

Monsieur le Maire tient à féliciter, au nom du Conseil, l'ensemble des personnes (membres de la commission communal de fleurissement et personnel communal) pour cette 2^{me} fleur qui récompense le fleurissement, mais aussi les efforts faits en matière d'environnement, ainsi que la mise en place de la signalétique et des enseignes qui ont retenu l'attention du jury.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.